

Compte rendu du Conseil d'école du 17 mars 2015

Début de séance : 18H10

Désignation des secrétaires de séance : Pour les parents : Mme Foucault et pour les enseignants : Mme Poisson

Présents : Mmes Huguet, Poisson, Simoès, Ratel, Boustouhan, Gascouin, Mr Sausseau, Mr Amory, Mr Bebien, Mme Charvy, Mme Hercourt, Mr Huet, Mme Massari, Mme Foucault, Mme Lançon

Absentes excusées : Mme Daunas, Mme Le Maire, Mme Robin

1. Présentation du projet d'aménagement des rythmes scolaires et vote

Les travaux des conseils d'écoles depuis un an ont mis en avant des interrogations sur l'adéquation entre les nouveaux rythmes scolaires tels qu'ils ont été mis en place depuis la rentrée 2013 et les besoins des enfants sur les temps d'apprentissages.

Les enseignants ont constaté que les temps de l'après-midi ne sont pas satisfaisants en terme de disponibilité des enfants. Ils sont plus agités, moins concentrés et le retour au calme l'après-midi est long.

Une réflexion a été initiée dès la rentrée de septembre 2014 et évoquée lors du CE du 10 novembre 2014. Deux réunions plénières des parents ont eu lieu les 23 janvier et 12 mars. Malheureusement, peu de familles ont été présentes.

Un projet d'aménagement des temps d'apprentissage a été proposé à la mairie en tenant compte des contraintes de disponibilité des animateurs de la CDC pour les temps périscolaires.

La mairie a présenté lors de la réunion du 12 mars le comparatif entre ce qui se fait actuellement et ce qui pourrait être fait avec le projet proposé au niveau TAP.

Il en ressort que cette réorganisation des temps pédagogiques aurait pour conséquence, d'après l'étude de la mairie, un démantèlement des activités telles qu'elles existent aujourd'hui. Tous les temps hors de classe se résumeraient à de la garderie essentiellement en extérieur. Disparition quasi-totale des activités et des dispositifs mis en place tels que la sieste pour les MS.

Un seul scénario d'organisation est proposé.

L'équipe enseignante déplore que l'organisation des temps périscolaires prime sur les temps pédagogiques et, est convaincue qu'avec une véritable volonté de concertation, un compromis aurait pu être trouvé.

Une enquête tardive (en date du 13 mars) a été proposée aux familles par la mairie, en voici les résultats : 72 réponses

- Les parents trouvent que les enfants sont plus fatigués, ils regrettent le mercredi matin et les activités qu'ils pouvaient avoir.
- Ils sont satisfaits des activités sur les temps périscolaires, le temps de sieste organisé pour les MS est très apprécié.
- A la cantine, les parents se plaignent beaucoup du bruit et de la discipline
- 37 familles disent ne pas pouvoir chercher leur enfant à 15h, 14 pensent pouvoir le faire.
- 29 familles se disent en désaccord avec la nouvelle proposition de rythme scolaire.

Certains parents se positionnent contre le projet proposé, car il est inacceptable en l'état, et demandent aux enseignants s'ils peuvent s'adapter. Les enseignants s'adaptent toujours mais souhaitaient améliorer le système.

Un représentant de parent demande des explications sur la différence considérable entre l'organisation actuelle (plusieurs activités chaque jour avec un grand nombre d'animateurs) et celle proposée (une seule activité avec peu d'animateurs). Où sont passés les animateurs ? La représentante de la CDC explique qu'avec le passage de toutes les écoles aux nouveaux rythmes en septembre 2014, la CDC a dû répartir ses moyens humains équitablement. En maintenant les activités sur la pause méridienne, il y a plus de disponibilité d'animateurs de la CDC. En

déplaçant les activités sur l'après-midi, la mairie ne pourra plus bénéficier que d'un seul animateur CDC une fois par semaine. Le personnel municipal sera occupé à d'autres tâches. Les parents déplorent dans un premier temps qu'une commission n'ait pas été mise en place comme cela l'avait été évoqué lors du dernier conseil d'école, et dans un second temps que les propositions d'enquête faites en début d'année par eux aient été refusées par la mairie. Ils estiment qu'il aurait été intéressant de réfléchir ensemble à une nouvelle organisation compte tenu de la demande du corps enseignant et regrettent de devoir faire un mauvais choix dans la précipitation.

Les enseignants regrettent aussi que la demande n'est pas fait l'objet d'une véritable réflexion en tenant compte des contraintes de chacun.

La présidente du conseil d'école demande à chaque membre de se positionner sur ce projet d'organisation :

Vote

Pour ce projet de réaménagement des temps d'apprentissage et nouvelle organisation des temps périscolaire 6 voix

Contre : 2 voix

Abstention : 11

Le projet n'a pas réuni une majorité, l'organisation des rythmes scolaires ne changera donc pas pour la rentrée 2015/2016.

2. Présentation des travaux de la commission cantine

Cette commission instituée depuis le CE du 10 novembre 2014, s'est déjà réunie 2 fois, depuis le dernier conseil d'école.

Sa principale réalisation est la refondation du permis à point cantine. Ce permis présente à nouveau le règlement interne de la cantine et établit les conditions dans lesquelles des sanctions sont prises.

Ce permis a été présenté aux familles pour signature.

Lecture faite du règlement de cantine.

D'autres décisions ont été prises concernant l'organisation des services : (compagnonnage des GS par les CM2, à mettre en place prochainement), Formation des surveillants.

Demande d'un animateur pour les temps de cantine pour l'année prochaine.

3. Bilan de l'exercice PPMS

Un exercice de mise en sécurité a été réalisé le 18/02/2015

Exercice réalisé en présence de M. LABBE

Tout s'est bien déroulé.

Le portillon donnant sur l'arrière de l'école n'étant pas installé à cette date, il y avait deux zones de regroupement ce qui constitue une gêne pour la vérification des effectifs. Ceci ne se reproduira plus puisque le portillon a été installé pendant les vacances scolaires.

Une observation générale concernant l'ensemble de ces exercices : la phase de regroupement se passe de mieux en mieux dans le calme et dans l'ordre. C'est un atout considérable.

Un représentant de parent demande si le plan d'évacuation et de repérage des conduites techniques a été commandé. Rappel d'une demande faite par les commission de sécurité.

4. Activités réalisées et projets des classes

- Spectacle de Noël en deux temps, un spectacle dans la salle des fêtes pour les plus jeunes et un spectacle à l'Estran pour les plus grands Allez Ollie à l'eau...
- Les CP/CE1/CE2 ont assisté à un spectacle au théâtre de La coupe d'Or Miravella avec la venue d'un chorégraphe à l'école
- Intervention de la maison de l'huître pour les CE1/CE2 et projet marais pour les CP et CE1/Ce2

- CM2 : Intervention d'une animatrice Haïku, Exposition des Haïkus à la bibliothèque le 28 mars et photos
- Sortie à la caserne des pompiers pour les maternelles et les CP
- Sortie pour voir l'éclipse pour les CM1 et CM2 le 20 mars.
- Les 3 chardons pour les maternelles lundi 13 avril
- Sorties USEP
- Semaine de la Maternelle du 13 au 17 avril. Ouverture des classes aux parents : un planning des activités ouvertes aux parents sera proposé et les parents pourront s'inscrire pour y assister.

5. Action communale (personnel, travaux, équipements)

▪ Travaux effectués

Pendant les dernières vacances, un grand nombre de travaux qui avaient été demandé ont été réalisés :

- Le portillon donnant du parc sur l'arrière de l'école. L'accès n'est pas libre, le portillon dispose d'une serrure.
- Étagère dans la classe de Mme Huguet
- Différents petits aménagements dans la classe de PS
- Réhabilitation de la plomberie de la salle d'eau de PS et MS
- Nettoyage des patios

▪ Travaux à prévoir

- Aménagement de l'espace autour du bac à sable
- Porte des GS à réparer et porte-manteaux à installer
- Pose de rideaux en cours

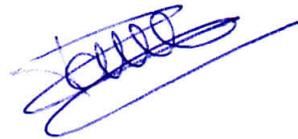
▪ Divers

La sieste des MS mise en place est bénéfique pour les enfants. Quand ils rejoignent leur classe, ils sont beaucoup plus calmes à l'entrée en classe. Cet aménagement est très profitable.

Les secrétaires : Mme POISSON



Mme FOUCAUD



La directrice: Mme HUGUET

